



Plateforme d'écoute, de soutien et de
Coordination au service des personnes en
situation handicap et leurs aidants

RAPPORT D'ACTIVITE 2023



Table des matières

COMMUNAUTE 360 DU CANTAL.....	4
1- Présentation.....	4
➤ Niveau 1 : Ecoute téléphonique dite « Le CERCLE » (Cellule d’Evaluation, de Recherche, de Conseil, de Liaison et d’Ecoute)	5
➤ Niveau 2 : Approfondissement de la situation	5
➤ Niveau 3 : Situation dite « complexe » - levier d’innovation et pôle ressources.....	5
a) Cadre réglementaire	5
La Gouvernance de la Communauté 360.....	6
Portage, Pilotage et animation de la plateforme.....	6
➤ Porteur.....	6
➤ Co-porteurs.....	6
➤ Gouvernance institutionnelle	6
➤ Le COTER (Comité Territorial Départemental) et membres cœur	7
b) Evènements principaux de l’année 2023	7
2- Analyse du réalisé	8
a) Activité réalisée	8
b) Typologie du public accompagné	8
Statut des appelants	8
Motifs de l’appel	9
Problématiques identifiée - Type de handicap	11
Répartition par genre et âge	11
Provenance géographique	12
c) Bilan chiffré des activités.....	13
Nombre de sollicitations	13
Niveaux de réponse.....	15
Type d’intervention.....	16
Les Visites à Domicile (VAD), les entretiens- les rencontres partenariales – Niveau 2.....	17
Domaines d’intervention	18
Réseau partenarial	19
CONCLUSION ET PERSPECTIVES 2024	19
ANNEXES	20
Annexe 1 : Partenaires sollicités - Liens et réseaux établis - Contacts établis – Orientation	20

Annexe 2 : Communication – Rencontres partenaires – Participation animation territoriale	22
Annexe 3 : Logigrammes.....	25
Annexe 4 : Compte de résultat	

COMMUNAUTE 360 DU CANTAL

En 2020, la crise sanitaire, et notamment le premier confinement, ont conduit à la mise en œuvre des premières Communautés 360, dites « COVID », afin de répondre aux difficultés d'accès aux soins et d'accompagnement pour les personnes en situation de handicap et leurs aidants.

Dès 2021, pilotés par l'ARS et la MDPH, deux opérateurs que sont l'ADAPEI et les PEP 15 ont participé à la réflexion et la mise en œuvre de la Communauté 360 sur le département du Cantal. Ensemble, ils ont défini les objectifs généraux, les missions, les différents niveaux d'action en prenant en considération besoins et réalité du territoire cantalien et en respect du cahier des charges.

Le travail engagé a permis la mise en œuvre de la Communauté 360 du Cantal le 17 novembre 2021, avec le recrutement d'un professionnel, coordinateur, le 1^{er} septembre 2021.

La plateforme d'écoute, de soutien et de coordination est ainsi pilotée par l'ARS, en partenariat avec le Conseil départemental et la MDPH.

L'ADAPEI du Cantal en est le porteur administratif et financier.

Les PEP 15 sont co-porteurs associés à l'ADSEA 15 qui a souhaité rejoindre les membres co-porteurs en 2023 et dont l'adhésion a été validée en décembre 2023 par les membres fondateurs.

La plateforme se caractérise par :

- Un copilotage partenarial engagé : celui-ci participe à la réflexion et à la construction de réponses d'accompagnement, en mobilisant les expertises et compétences respectives et complémentaires de chacun des acteurs.
- La considération de la personne dans son entité et environnement de vie, en favorisant l'expression de ses choix de vie et attentes (Pouvoir d'agir). Il s'agit de ne plus penser les réponses selon la seule offre d'un territoire donné mais d'encourager la coopération, l'adaptation et l'innovation en termes d'accompagnement.
- Le développement d'une action partagée et systémique afin de construire des réponses adaptées, inclusives et éviter des ruptures de parcours.
- La mise en œuvre d'un COTER (Comité Territorial Départemental)

1- Présentation

La Communauté 360 du Cantal assure, au travers **le N° vert 0 800 360 360**, une écoute téléphonique du **lundi au vendredi, de 8h à 19h**.

La communauté 360 du Cantal s'adresse à toute personne en situation de handicap (quel que soit l'âge ou la nature du handicap, avec ou sans orientation MDPH), aux proches aidants et aux familles confrontés à des difficultés dans leur vie quotidienne ou en recherche de solution adaptée.

La Communauté 360 vient en appui des personnes qui la contactent pour apporter des informations sur les aides et dispositifs existants, les mettre en lien avec le bon interlocuteur, dans tous les domaines de la vie quotidienne (accès aux droits, loisirs, culture, logement, vie sociale et affective, emploi, scolarité, parentalité, accès aux soins, répit, etc.).

L'objectif est de simplifier les démarches et la mise en relation avec les partenaires de droit commun et ceux dits « spécialisés ». Il s'agit de soutenir et accompagner les personnes dans la recherche de réponses adaptées.

3 niveaux d'intervention sont définis :

- **Niveau 1** : Ecoute téléphonique dite « Le CERCLE » (Cellule d'Evaluation, de Recherche, de Conseil, de Liaison et d'Ecoute)
 - Communiquer une information, renseigner sur un service existant
 - Proposer une orientation ou des solutions concrètes, faciliter la mise en relation avec le bon interlocuteur ou service et s'assurer de la mise en place effective de la réponse
 - Identifier les situations requérant la mise en place d'un accompagnement de niveau 2

- **Niveau 2** : Approfondissement de la situation
 - Entretien, rencontre, visite à domicile avec la personne concernée et évaluation de sa demande et capacités, en favorisant le pouvoir d'agir de la personne,
 - Lien fait avec les acteurs sociaux et/ou médico-sociaux portés à la connaissance de la C 360 et qui interviennent auprès de la personne (cohérence des réponses),
 - Mobilisation des acteurs de la MDPH et de toute autre ressource du territoire (de droit commun ou du champ de l'éducation spécialisée et/ou sanitaire) nécessaires pour apporter une réponse,
 - Mise en œuvre de la réponse après accord de l'utilisateur.

- **Niveau 3** : Situation dite « complexe » - levier d'innovation et pôle ressources
 - Le niveau 2 n'a pas permis de répondre aux besoins identifiés, car non couverts ou insuffisants sur le territoire,
 - Nécessité d'une coordination des différents acteurs et partenaires, une réflexion commune et la co-construction d'une réponse innovante, adaptée et cohérente au parcours de vie de la personne en situation de handicap,
 - Mise en œuvre de la réponse après accord de l'utilisateur,
 - Fonction d'observatoire, levier d'innovation et pôle ressource pour les professionnels.

a) Cadre réglementaire

La création des Communautés 360 a été annoncée lors de la Conférence Nationale du Handicap le 11 février 2020 par le Président de la République.

Dans la continuité de cette annonce, Madame Cluzel, alors secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées, sollicite la Direction Interministérielle de la Transformation Publique pour une réflexion quant à l'évolution du « modèle 360 ».

Ainsi, le **30 novembre 2021** est publiée la **Circulaire n° DGCS/SD3/2021/236**, relative au cahier des charges des Communautés 360. Elle précise que chaque département devra disposer d'une Communauté 360 au plus tard, le 30 juin 2022.

L'objectif ambitionné est d'apporter une réponse inconditionnelle et de proximité à toutes les personnes en situation de handicap et leurs aidants au travers une méthode coopérative d'accompagnement.

La Communauté 360 s'inscrit dans la continuité de la « Réponse Accompagnée Pour Tous » (RAPT -2018) et vient en complémentarité et en subsidiarité des dispositifs existants.

Ce nouveau mode d'organisation entre acteurs est mobilisé par subsidiarité sans se substituer aux missions de la MDPH, aux établissements et services ou partenaires.

Elle ne remet pas en cause la pertinence, les missions et les usages des dispositifs déjà existants. Elle interagit avec la MDPH et tous les partenaires en lien avec la personne en situation de handicap et son écosystème afin de proposer un nouveau mode de coopération entre acteurs.

Ainsi, la mise en place des communautés 360 vise à compléter les politiques publiques en faveur des personnes en situation de handicap.

Les ambitions fixées sont :

- Permettre l'accès aux droits des personnes en situation de handicap en facilitant le lien et avec les acteurs compétents,
- Proposer des réponses concrètes et inclusives,
- Promouvoir le pouvoir d'agir des personnes,
- Développer des réponses communes, coordonnées et innovantes sur le territoire en faveur des PSH et leurs aidants, ne trouvant pas de solution, ou isolés, en mobilisant l'ensemble des acteurs, afin de construire des réponses adaptées, éviter les ruptures de parcours,
- Disposer d'un cadre et d'une gouvernance territoriale partagée,
- Mettre en œuvre une logique « d'aller vers ».

[La Gouvernance de la Communauté 360](#)

Portage, Pilotage et animation de la plateforme

➤ Porteur

- ADAPEI du Cantal,

➤ Co-porteurs

- PEP 15
- ADSEA du Cantal, depuis décembre 2023

➤ Gouvernance institutionnelle

- L'ARS
- Le Conseil départemental
- La MDPH

➤ Le COTER (Comité Territorial Départemental) et membres cœur

- Tel que défini dans le cahier des charges, Le COTER se réunit deux fois par an.
- Chaque COTER est co-présidé par le Préfet et par l'ARS ou leur représentant, en association avec le département, l'Adapei du Cantal, les PEP 15, L'ADSEA du Cantal, la MDPH du Cantal, les membres cœurs de la communauté 360 du Cantal, le DAC, l'UDAF, l'AMF, Handiconsult, Cap emploi, la DSDEN, des représentants des usagers au travers le CDCA.
Le COTER se réunit deux fois par an.

Peuvent intégrer le COTER toutes les OG volontaires pour poursuivre la dynamique engagée, formalisée par la signature de la lettre d'engagement annexée à la convention d'engagement.

b) Evènements principaux de l'année 2023

- Modification des heures d'écoute au regard du bilan de l'année 2022 (aucun appel le week-end, avant 8h et après 19h). Depuis janvier 2023, la plateforme assure une écoute téléphonique du lundi au vendredi de 8h à 19h.
- Réflexion et élaboration d'un nouveau flyer avec les nouveaux horaires et une volonté d'amélioration de la lisibilité des missions de la plateforme.
- Achat du Logiciel Evasoft en janvier 2023, pour ce qui concerne la gestion des données.
- Formation de la coordinatrice de la C 360 à l'autodétermination à l'Université des 3 rivières – Québec en juillet 2023.
- Poursuite des rencontres et communication auprès des partenaires : 44 associations, services, établissements, partenaires de droit commun rencontrés en 2023 (113 depuis novembre 2021)
- Participation trimestrielle au regroupement des communautés 360 de la région ARA et aux rencontres mensuelles en visio : le « kfé actu ».
- Participation à des travaux territoriaux (SISM, SIAO, ANAP, ...).
- Achat d'un domaine C 360 avec une adresse mail dédiée afin de permettre une meilleure lisibilité tant pour les professionnels que pour les personnes sollicitant la plateforme d'écoute, de soutien et de coordination.
- Travail de construction pluri partenarial autour de la convention d'engagement telle que définie par l'Etat. L'écriture de la convention d'engagement a été finalisée en décembre 2023 et sera signée par toutes les parties en avril 2024.
- Organisation d'un COTER en janvier et octobre 2023.
- En 2023, l'ADSEA 15, jusqu'alors membre du COTER, et partenaire incontournable de la Communauté 360, a manifesté son intérêt pour rejoindre les membres porteurs de la plateforme. Soumis à l'ensemble des membres fondateurs, sa candidature a été validée par tous et effective fin décembre 2023.
- Construction d'un site internet dédié, dont la version finalisée devrait être opérationnelle en 2024.
- Projet de partenariat avec l'UDAF du Cantal et la maison des familles itinérante qui devrait se concrétiser en 2024.
- Réflexion et construction d'une Mission de soutien à l'autodétermination, selon l'Instruction Ministérielle du 12 avril 2022 relative aux orientations de la campagne budgétaire des établissements et services médico-sociaux accueillant des personnes en situation de handicap et des personnes âgées. L'annexe 8 de ladite instruction est consacrée au cadre de référence relatif au déploiement de dispositifs de soutien à l'autodétermination et de facilitateurs. Le projet présenté à l'ARS a reçu un avis favorable, permettant ainsi sa mise en œuvre dès septembre 2023 avec le recrutement d'un professionnel dès janvier 2024.

2- Analyse du réalisé

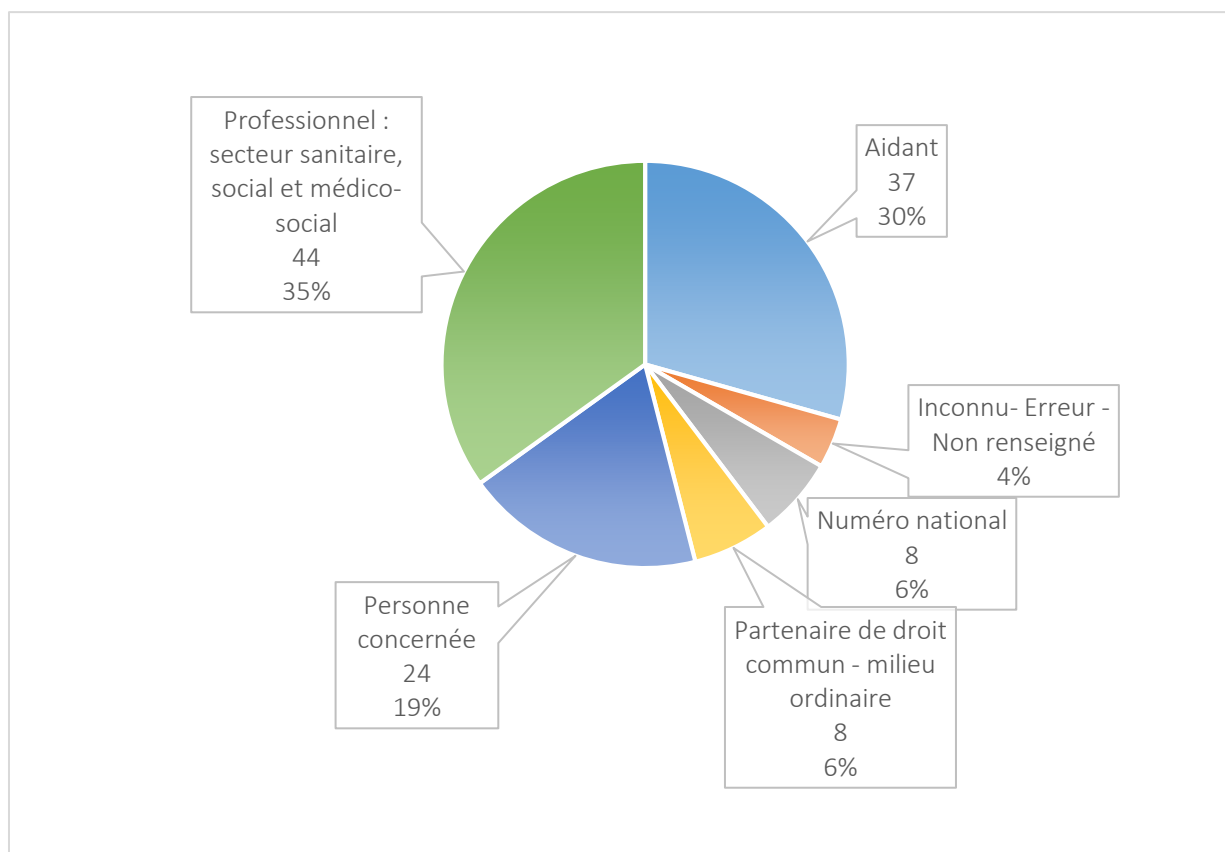
a) Activité réalisée

La communauté 360 bénéficie d'une dotation de fonctionnement ARS de 78 469 euros avec un professionnel, coordinateur à temps plein (1ETP)

La mission de soutien à l'autodétermination bénéficie d'une dotation de fonctionnement ARS de 13701 euros avec un professionnel facilitateur de parcours à temps plein (1ETP) depuis le 3 janvier 2024.

b) Typologie du public accompagné

Statut des appelants



En 2022, nous pouvions observer qu'un appelant sur deux était un aidant. Cette observation n'apparaît plus en 2023.

Cette année, Le nombre d'aidants ayant pris attache auprès de la Communauté 360 apparaît de façon plus prégnante (30%).

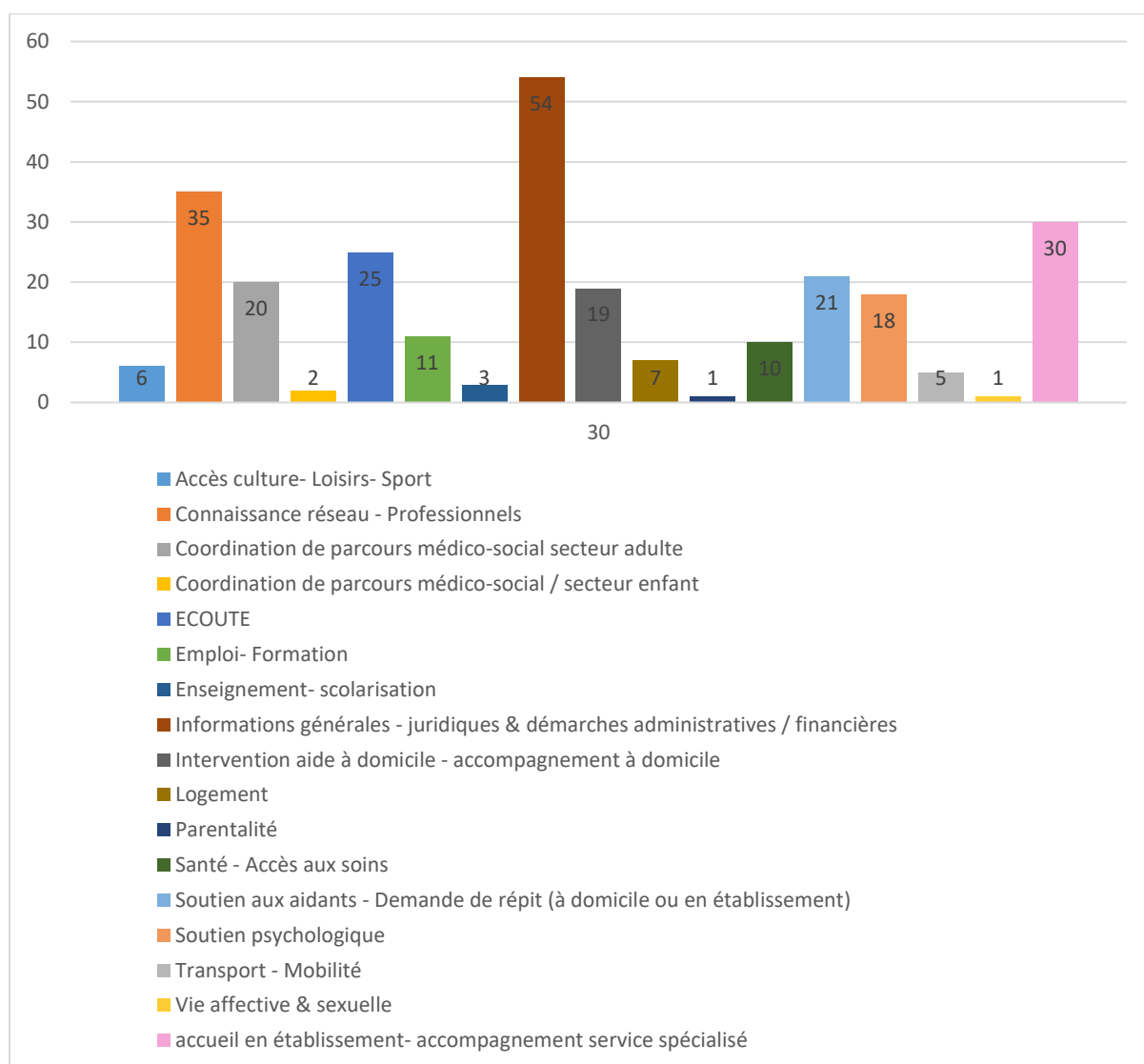
De façon générale, les proches aidants sollicitent la C 360 pour une question relative à la personne en situation de handicap qu'ils accompagnent. Ils n'évoquent globalement aucune demande de soutien pour eux-mêmes. La rencontre proposée au niveau 2 permet de mettre en exergue la question du

soutien auprès des aidants, qui ne s'autorisent souvent pas (culpabilité) à nommer leurs propres besoins, leur épuisement et/ou leur besoin de répit.

Il apparaît par ailleurs en 2023 un nombre croissant d'appels de professionnels (35%) :

- D'une part, pour la mise en commun des connaissances réseaux et expertises partagées, en vue d'une recherche de solution ou de piste de réflexion adaptées et en cohérence avec le parcours des personnes (regard croisés, décloisonnement, pôle ressource). Dans ce cadre, la C 360 ne se substitue pas aux accompagnements mais participe à la réflexion de par sa connaissance du réseau partenarial territorial,
- D'autre part, un travail partenarial avec le DAC, engagé en 2022 s'est consolidé en 2023 et a pu permettre la mobilisation de connaissances et expertises respectives (sanitaire et médico-sociales) au bénéfice des personnes en situation de handicap et de leurs aidants. Des interventions communes ont ainsi pu se mettre en œuvre dans l'intérêt des personnes. Le DAC a pu solliciter la C 360 pour son expertise et inversement.

Motifs de l'appel



Informations générales - juridiques & démarches administratives / financières	54
Connaissance réseau - Professionnels	35
Accueil en établissement ou accompagnement service spécialisé	30
ECOUTE	25
Coordination de parcours médico-social secteur adulte	20
Soutien aux aidants - Demande de répit (à domicile ou en établissement)	21
Coordination de parcours médico-social secteur adulte	20
Intervention aide à domicile - accompagnement à domicile	19
Soutien psychologique	18
Santé - Accès aux soins	10
Logement	7
Accès culture- Loisirs- Sport	6
Transport - Mobilité	5
Enseignement- scolarisation	3
Coordination de parcours médico-social / secteur enfant	2
Parentalité	1
Vie affective & sexuelle	1
Erreur	10

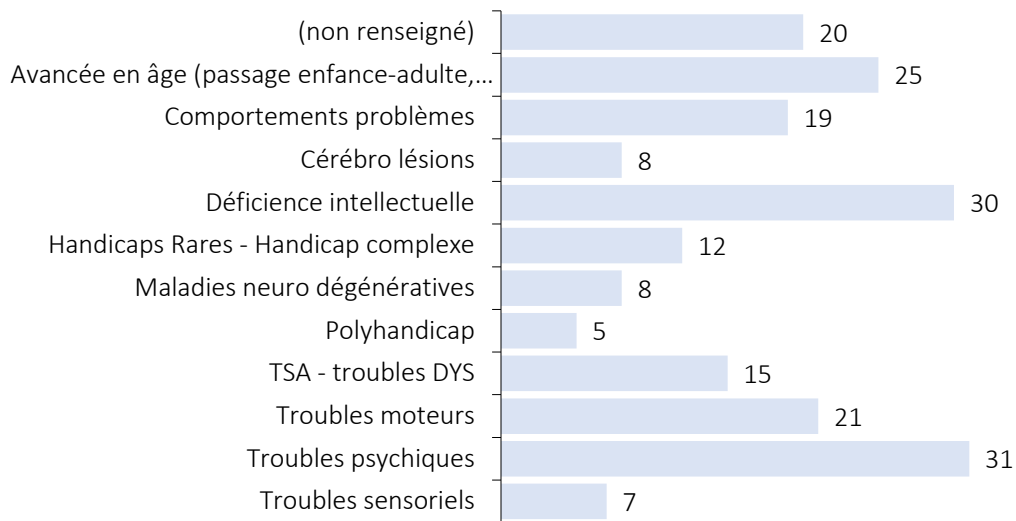
Les demandes d'information dominent, qu'il s'agisse d'informations administratives, de renseignements concernant des associations ou services, associé au souhait d'être dirigé vers « le bon » interlocuteur.

Les demandes d'écoute, de soutien psychologique, d'accompagnement à domicile ou de répit, tant pour les aidants que les personnes elles-mêmes, figurent parmi les grandes problématiques repérées.

En 2023, les demandes de coordination de parcours « secteur adulte » apparaissent. Cette observation est à mettre en lien avec le travail partenarial avec, dont, le DAC, la PCO, Handiconsult, etc.

La connaissance du réseau apparaît également de façon prégnante et est liée au nombre de professionnels croissant qui contactent la Communauté 360 pour sa connaissance du territoire, du tissu associatif et du réseau partenarial.

Problématiques identifiées - Type de handicap



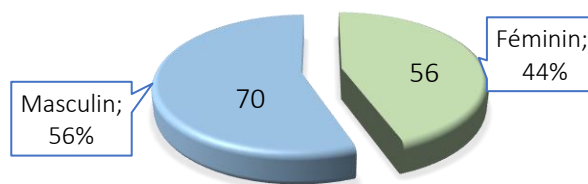
Il est nécessaire de préciser que les personnes présentent majoritairement des pathologies multiples : un trouble principal et des troubles associés qui apparaissent ainsi dans les données présentées ci-dessus.

En 2023, les troubles psychiques et la déficiência intellectuelle apparaissent de façon prégnante, bien souvent associés à des comportements problèmes.

Par ailleurs, il est à observer que l'avancée en âge (passage de l'enfance à l'âge adulte, le vieillissement prématuré lié à la situation de handicap, le vieillissement) est une donnée significative des questionnements et sollicitations de la C 360.

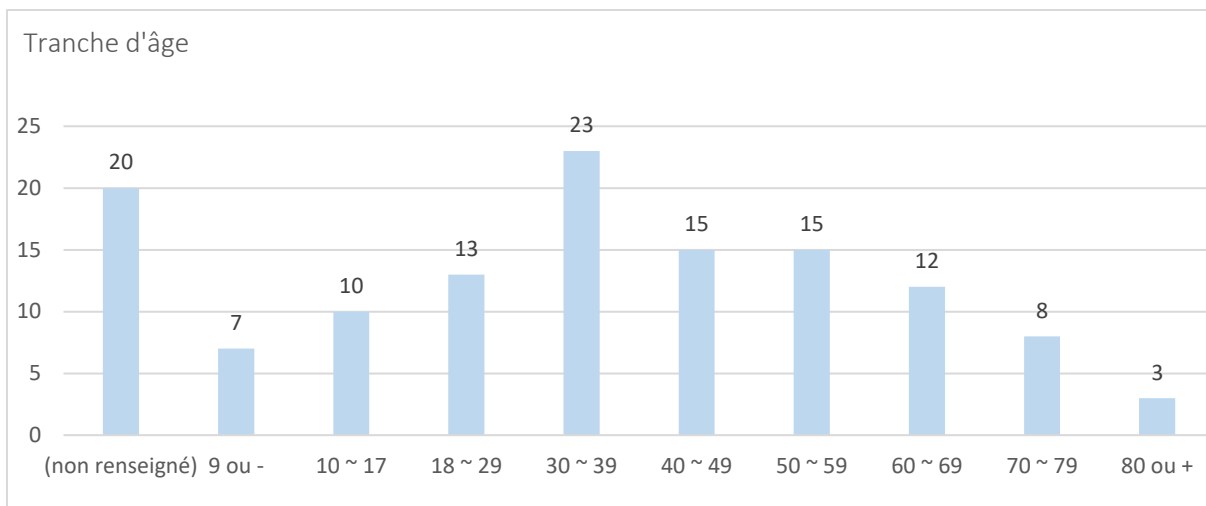
Répartition par genre et âge

Genre



En 2023, nous pouvons observer une légère augmentation des femmes qui contactent la Communauté 360.

- 56% (62% en 2022) des situations concernent des hommes en situation de handicap,
- 44 % (38 % en 2022) concernent des femmes.

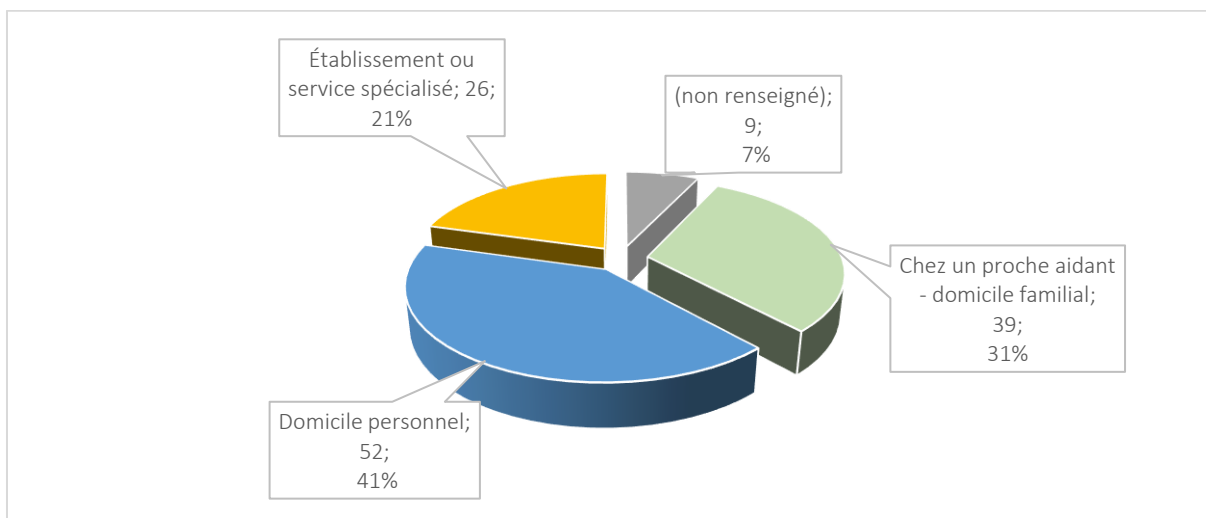


Nous observons cette année que la tranche d'âge la plus représentée est celle des 30-39 ans (18.3%). Pour autant, il est intéressant de noter la représentativité des tranches d'âge 18-29 ans (10.3%) ainsi que celles des 40-59 ans (30%).

Notons par ailleurs, 11 personnes dont l'âge est égal ou supérieur à 69 ans (8.4%).

En 2023, les sollicitations pour des mineurs ont légèrement augmenté. 17 appels concernaient des mineurs, contre 8 en 2022.

Provenance géographique



Le taux de personnes vivant dans leur propre domicile apparaît en progression en 2023. Nous pouvons observer une légère baisse des personnes vivant au domicile familial ou chez un proche aidant.

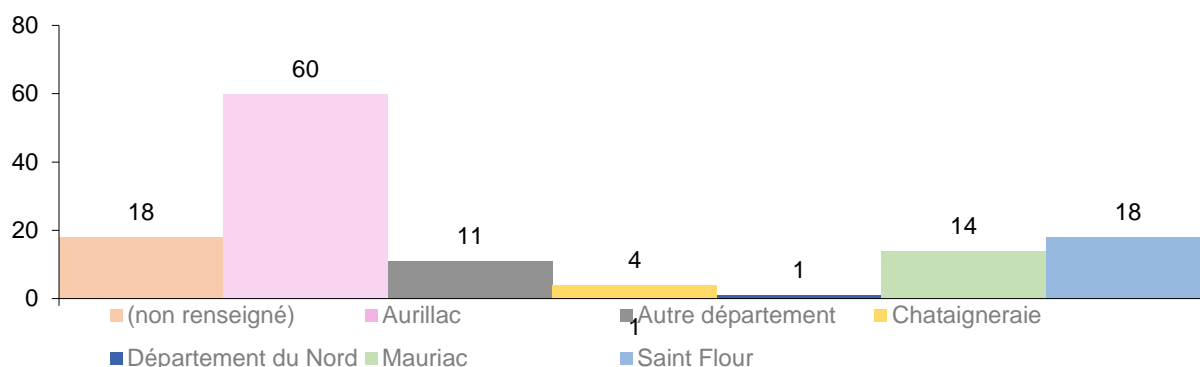
Le pourcentage de personnes en établissement spécialisé (structures hospitalières, ESMS, pension de famille, ...) s'explique par les sollicitations provenant des professionnels sociaux et médico-sociaux. Il ne s'agit alors pas de se substituer aux accompagnements existants. La Communauté 360, dans sa mission de pôle ressource peut contribuer à la mise en perspective de différents réseaux existant sur le

territoire, lorsque la situation d'une personne se complexifie et pour laquelle une recherche de solution est engagée.

Il est à observer qu'en 2023, la Communauté 360 a été sollicitée à différentes reprises par des aidants qui souhaitent le rapprochement familial de leur proche, accueilli hors département.

Il est également à noter que certaines personnes accueillies en établissement ont contacté la communauté 360 pour des renseignements de niveau 1 : lieux de vacances adaptés, association de loisirs, etc.

Territoire



Nous pouvons observer que la majorité des personnes qui sollicitent la Communauté 360 vivent à Aurillac et son agglomération. Pour autant, les secteurs de Mauriac et Saint-Flour démontrent un réel besoin. Ces résultats restent représentatifs de la population du Cantal.

En novembre 2023, suite au COTER, nous avons également pu mettre en exergue que les 3 bassins de vie paraissent réducteurs en termes de territoires. Il a été convenu de faire apparaître les territoires selon les communautés de communes et de permettre une meilleure lisibilité des autres départements. Un travail de paramétrage a ainsi été engagé d'où l'apparition de la Chataigneraie et le département du Nord sur le présent graphique.

c) Bilan chiffré des activités

Nombre de sollicitations

Niveau de réponse	2021	2022	2023	Total	%
Niveau 1		1	97	98	77,8%
Niveau 2	1	3	23	27	21,4%
Niveau 3			1	1	0,8%
3 lignes - Total	1	4	121	126*	

*Dont 10 erreurs d'appels

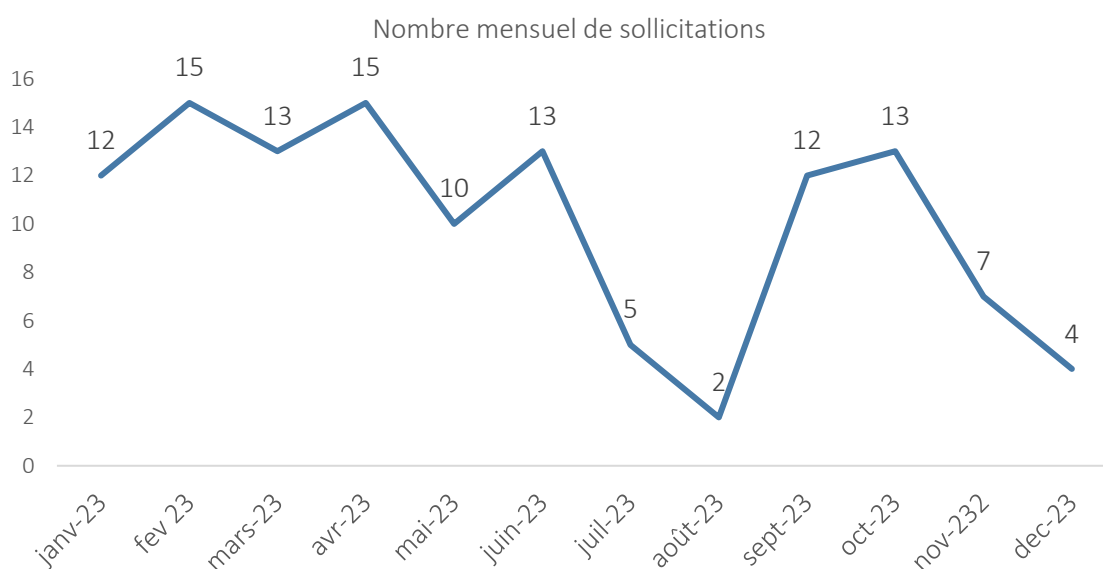
De janvier à décembre 2023, la Communauté 360 du Cantal a été sollicitée à 121 reprises dont :

- 10 sollicitations qui correspondent à une erreur d'appel (une personne âgée, originaire de Marseille contacte régulièrement la plateforme suite à une erreur de numérotation). Il est à préciser qu'aucun appel « parasite » ou malveillant n'est à relever.

En 2023, 15 personnes ayant déjà contacté la C 360 en 2021 ou 2022 ont, à nouveau, sollicité la plateforme (nouvelle demande, évolution de la situation, suivi de parcours).

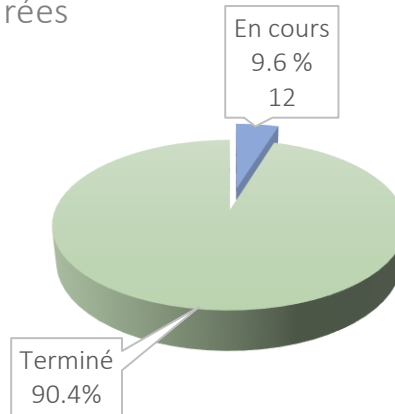
De plus, comme cela apparaît ci-dessus 5 situations non clôturées en 2021 et 2022 apparaissent en 2023.

Ainsi, sans considération des erreurs d'appels, la plateforme C 360 est donc intervenue auprès de 116 situations.



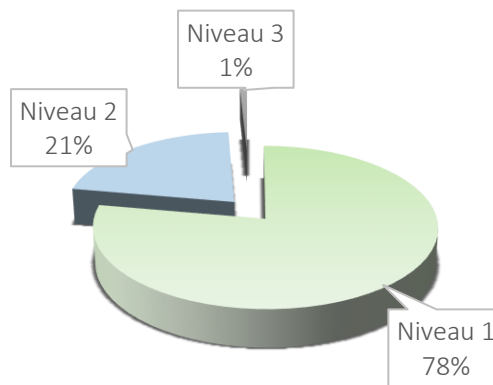
En 2023, Nous pouvons observer une nette diminution des sollicitations durant la période estivale, mais également en novembre et décembre. Cette diminution en novembre et décembre pourrait s'expliquer par l'absence de la coordinatrice à cette période. Il s'agira de vérifier en 2024 si ce constat s'observe.

Sollicitations 2023 : En cours- clôturées



Au 31 décembre 2023, 12 situations sont toujours en cours (soit 9.6%).
90.4 % des situations sont clôturées.

Niveaux de réponse



En 2023 :

- 78% des réponses concernent le niveau 1 (98),
- 21% concernent le niveau 2 (27),
- 1% le niveau 3 (1).

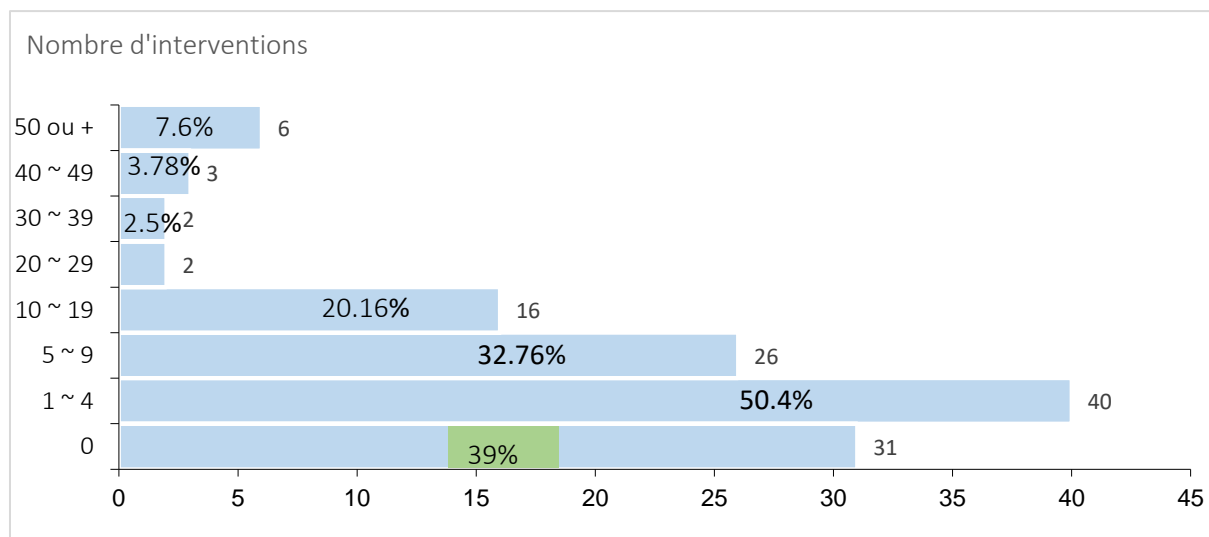
Comme en 2022, il apparaît complexe de déterminer à quel moment une situation dite « complexe » correspond au niveau 3. En effet, certaines situations de niveau 2, complexes, au regard de la mise en lien et la coordination des acteurs auraient pu être considérées de niveau 3.

Cette année, plusieurs situations ont nécessité de nombreuses interventions, recherches et engagements partenariaux. Une seule situation apparaît en niveau 3, du fait de sa complexité, des démarches engagées, sans qu'aucune solution ou réponse n'ait pu être apportée ou acceptée par la personne concernée.

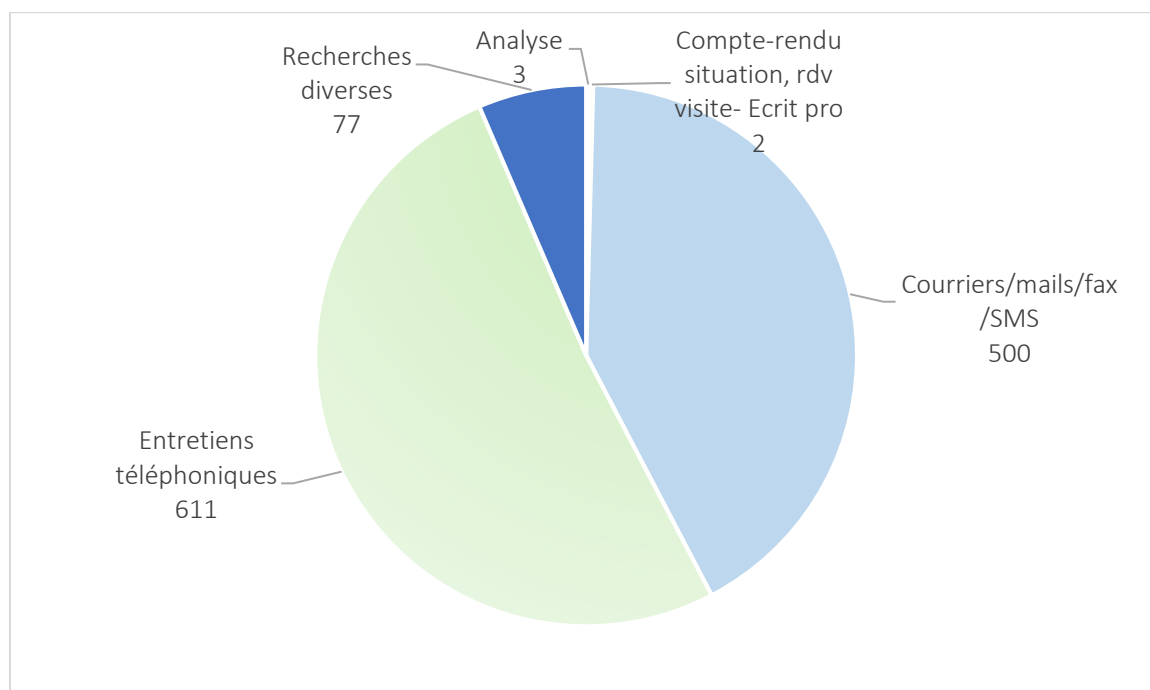
13 situations ont nécessité plus de 20 interventions (appels-mails, mises en relation, rencontres partenariales, visite à domicile etc...), soit 16.4%.

20% des situations ont engagé 10 à 20 interventions.

Il est à relever le nombre de situations n'ayant sollicité aucune intervention : ce chiffre n'est pas révélateur de la réalité des interventions et a nécessité, en cours d'année, un travail de re paramétrage du logiciel afin qu'il corresponde mieux aux besoins de la communauté 360. En effet, les recherches diverses, notamment sur internet (informations juridiques, administratives, associatives) n'apparaissaient pas. Il sera intéressant de voir l'évolution des interventions en 2024 avec un paramétrage effectif sur une année complète.

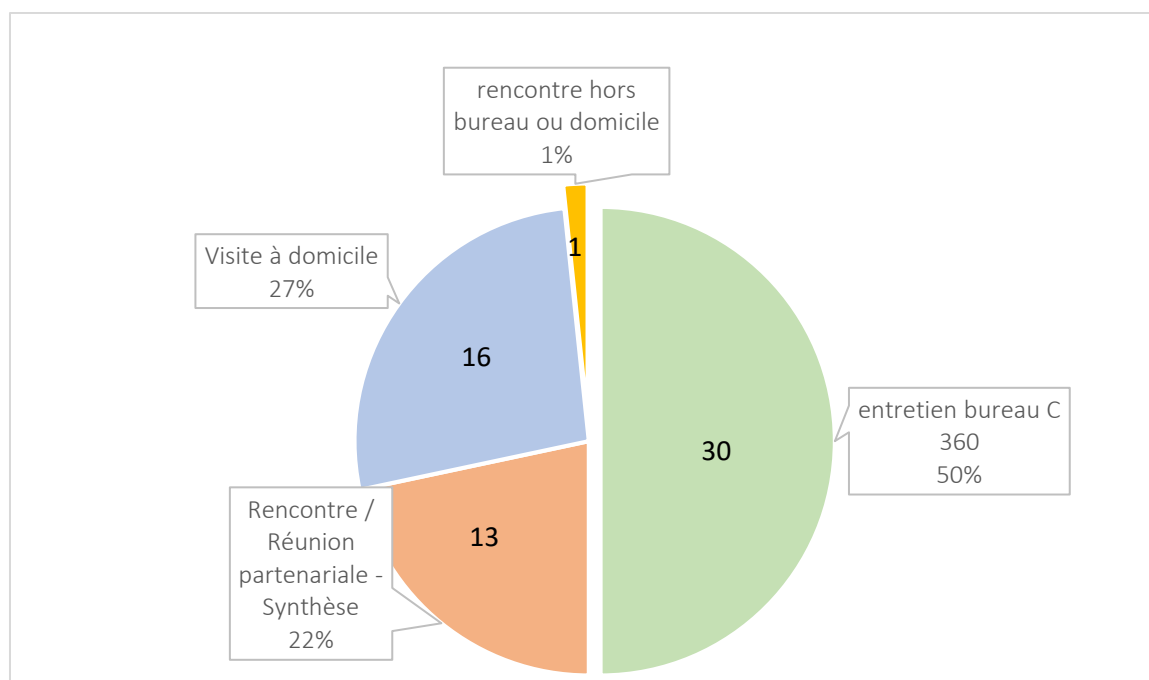


Type d'intervention



Les Visites à Domicile (VAD), les entretiens- les rencontres partenariales – Niveau 2

En 2023, 60 VAD, Entretiens individuels ou partenariaux ont été réalisés.



Les visites à domicile et les entretiens au bureau de la C 360 sont proposés lorsque la situation semble nécessiter une évaluation plus fine de la demande. On parle alors d'une intervention « de niveau 2 ». La rencontre favorise la relation, la création du lien ; elle permet également de mieux appréhender l'environnement de vie, les difficultés, mais également de repérer les capacités et les souhaits. Ces temps d'échanges, l'écoute active, contribuent ainsi au développement du pouvoir d'agir de chacun, la construction d'un projet de vie, selon les demandes et désirs exprimés.

En 2023, 16 visites à domicile et 30 entretiens au bureau de la Communauté 360 ont été effectués, soit 58% des rencontres.

1 entretien a été effectué hors bureau ou domicile. La rencontre a été organisée chez les parents d'une personne pour laquelle il était nécessaire de « faire tiers » afin que la personne puisse exprimer ses choix et projet de vie. La personne concernée avait alors sollicité le professionnel de la C 360 pour jouer ce rôle de facilitateur.

Des visites ou rencontres ont enfin été organisées de façon pluri-partenariale (13) lorsque la situation le nécessitait (DAC, MDPH, association de droit commun, service de protection de l'enfance (AEMO AGBF) ...) et ce, dans un souci de cohérence et de fluidité de parcours, au service de la co-construction du projet de vie des personnes.

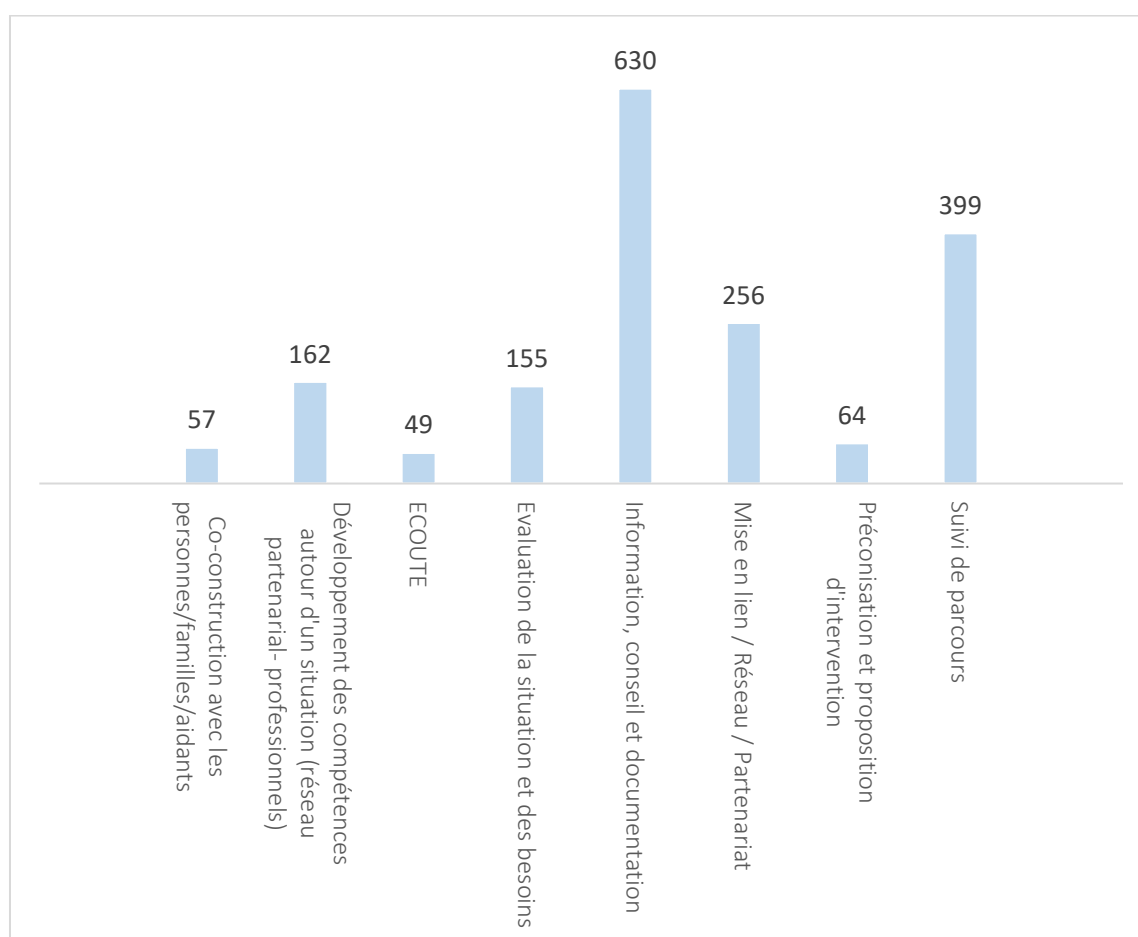
Domaines d'intervention

Le domaine d'intervention correspond ici aux types d'interventions effectués cités précédemment (VAD entretiens, entretiens téléphoniques, mails etc.). Chaque intervention peut donc correspondre à plusieurs domaines d'intervention.

Comme cela apparaît nettement, les réponses de type information, conseil, documentation, constituent un élément majeur de la mission de la C 360.

Le suivi de parcours est également un axe essentiel de la plateforme, tout comme la mise en lien, et le partenariat. Vous trouverez en annexe 1 les partenaires sollicités au cours de l'année 2023, et pourrez observer la diversité des recherches et/ou mise en lien et/ou relais effectués.¹

De par le paramétrage effectué en cours d'année, la notion d'écoute n'est pas révélatrice de la réalité de l'activité mais elle devrait apparaître plus largement avec une année d'effectivité. Il en est de même avec l'objectif de co-construction que nous avons rajouté dans le logiciel de gestion des données.



¹ Annexe 1 Partenaires sollicités - Liens et réseaux établis - Contacts établis – Orientation

Réseau partenarial

Depuis sa mise en œuvre en novembre 2021, la Communauté 360 du Cantal va à la rencontre des partenaires sur l'ensemble du territoire.

En 2023, la Communauté 360 a poursuivi cette dynamique et a rencontré 44 partenaires.²

Ces rencontres permettent la présentation de la Plateforme et ses missions d'une part mais surtout la création d'un réseau d'acteurs dans une perspective de coopération et d'innovation dans la construction des réponses envisagées.

La Communauté 360 participe également à des temps de travail et de réflexion avec différents partenaires et s'implique donc dans l'animation territoriale.

Enfin, la Communauté 360 du Cantal participe aux rencontres trimestrielles avec les C 360 de la région ARA, ainsi qu'aux « kfé actu » mensuels proposés par les C 360 ARA dont l'objectif est d'engager une réflexion commune et une logique de cohérence et d'uniformisation des plateformes de la région.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES 2024

La Communauté 360 du Cantal, au terme de cette année 2023, semble avoir démontré de son utilité et de sa place légitime en tant qu'acteur de l'accompagnement. La plateforme d'écoute, de soutien et de coordination, au travers ce nouveau mode d'accompagnement, se positionne en complémentarité et « valeur ajoutée » des dispositifs déjà existants.

Nous pouvons observer une activité globale en constante hausse, ce qui démontre de l'intérêt de la plateforme Communauté 360 et sa pertinence.

La Communauté 360, par son engagement majeur de coopération de tous les acteurs, semble désormais repérée comme un interlocuteur pouvant être ressource. Nombre de professionnels se rapproche de la plateforme pour sa connaissance du réseau partenarial.

Il va s'agir, en 2024, de poursuivre d'une part la communication et les rencontres auprès des partenaires, et, d'autre part la participation aux instances de travail territoriales, régionales et nationales, tels les SISM, café handisanté, CLS, colloque, rencontre des C 360 ARA, ANAP, etc.

L'année 2024 devrait formaliser son engagement avec l'UDAF et la maison des familles itinérantes ainsi que des permanences au pôle prévention que le CLS de « Saint-Flour » souhaite mettre en œuvre.

La C 360 a également pour ambition d'engager un travail partenarial sur la mise en œuvre d'un colloque axé sur la notion d'autodétermination et du pouvoir d'agir.

Enfin, la mise en œuvre de la mission de soutien à l'autodétermination en décembre 2023 vient compléter la mission initiale de la C 360 et doit apporter une plus-value précieuse auprès des personnes en situation de handicap, de par son approche novatrice, axée sur la facilitation des choix de vie et leur expression. Le recrutement d'une professionnelle en janvier 2024, doit permettre la poursuite du développement de cette mission au travers la communication sur l'ensemble du territoire, le développement d'outils travaillés et testés avec des personnes en situation de handicap.

² Annexe 2 : Communication – Rencontres partenaires – Participation animation territoriale

ANNEXES

Annexe 1 : Partenaires sollicités - Liens et réseaux établis - Contacts établis – Orientation

Partenaires sollicités - LIENS ET RESEAU ETABLIS - CONTACTS ETABLIS orientation		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL	%	
MDPH	AURILLAC	8	6	2	16	12,70%	Soit 24,7%
	CHATAIGNERAIE		1		1	0,80%	
	MAURIAC		1		1	0,80%	
	SAINT FLOUR	2	5		7	5,60%	
	ERGO		2		2	1,60%	
	IDE	1	1	1	3	2,40%	
	ENFANCE	1			1	0,80%	
ANEF	ACT			1	1	0,80%	Soit 6.4%
	CHRS - SIAO		1	1	2	1,60%	
	ACCUEIL DE JOUR	1			1	0,80%	
	AVDL	2		1	3	2,40%	
	EMP		1		1	0,80%	
UDAF	GEM AURILLAC		2		2	1,60%	Soit 12.8%
	PLATEFORME REPIT AIDANT	1	3		4	3,20%	
	Point Conseil Budget	1			1	0,80%	
	Point Info Famille	1			1	0,80%	
	AGBF		1		1	0,80%	
	Clos de Noailles		1		1	0,80%	
	PJM	4	2		6	4,80%	
AT 15	AURILLAC	1	1		2	1,60%	
	SAINT FLOUR	1	1		2	1,60%	
ARS		1			1	0,80%	
DDETSPP				1	1	0,80%	
PEP 15	CIRHAA	1			1	0,80%	
PEP 15		1			1	0,80%	
DAC		5	6	1	12	9,50%	
DSDEN		2			2	1,60%	
ADSEA	AEMO SAIGNES		1		1	0,80%	
ADAPEI	ESAT ST FLOUR		1		1	0,80%	Soit 24%

	FH DES ORGUES		2		2	1,60%	
	FDV MICHEL JOLIOT		1		1	0,80%	
	ESAT MAURIAC	1	2		3	2,40%	
	HABITAT INCLUSIF			1	1	0,80%	
	SAMSAH	1	2		3	2,40%	
	EMPLOI ACCOMPAGNE	2	1		3	2,40%	
	PCO	3	1		4	3,20%	
	EMA	2	1		3	2,40%	
	EMAS	1			1	0,80%	
	SESSAD	1			1	0,80%	
	IME		1		1	0,80%	
	MAS /FAM	2	2		4	3,20%	
	POLE HABITAT		1	1	2	1,60%	
FOYER DE VIE ESPINASSOL		2			2	1,60%	
FOYER DE VIE LOURADOU		1	1		2	0,60%	
FAM GENEVIEVE CHAMPSAUR			2		2	1,60%	
FAM PIERREFORT		1	2		3	2,40%	
FDV-FAM LA DEVEZE			3		3	2,40%	
FDV LE ROUGET - HANDI AIDE		1			1	0,80%	
FAM LES BOETES ARTRES 59		1				0,80%	
FAMILLE D'ACCUEIL PSH			1		1	0,80%	
CENTRE HOSPITALIER HENRI MONDOR ET GHT	PSYCHIATRIE	1			1	0,80%	
	CENTRE ANTI DOULEUR	1			1	0,80%	
	ASSISTANTE SOCIALE MURAT		1		1	0,80%	
	JEAN VIGNALOU		1		1	0,80%	
CLINIQUE DU HAUT CANTAL			1		1	0,80%	
CENTRE DE REEDUCATION LAMALOU LES BAINS			1		1	0,80%	

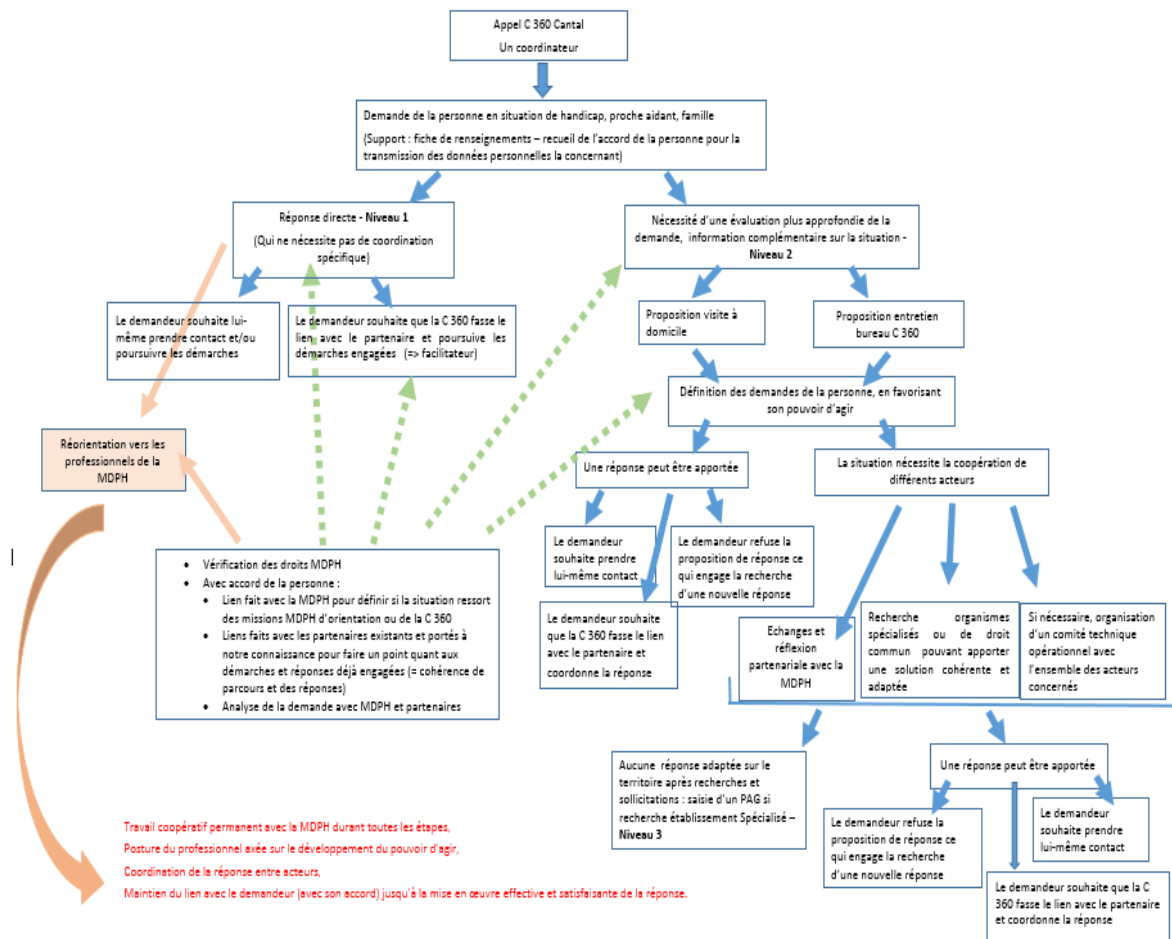
CAF		2	1		3	2,40%	
CARAC		1			1	0,80%	
CARSAT		1			1	0,80%	
CREDIT AGRICOLE			1		1	0,80%	
DIRECTION DU TRAVAIL ET DE L EMPLOI		1			1	0,80%	
Association droit pluriel		1			1	0,80%	
POLYGONE				1	1	0,80%	
CANTAL HABITAT				1	1	0,80%	
Plateforme nationale		3		1	4	3,20%	
C 360	DROME		1		1	0,80%	
C360	HAUTE LOIRE	1			1	0,80%	
C 360	LOIRE	1			1	0,80%	
C 360	PUY DE DOME	1			1	0,80%	
AT 38			1		1	0,80%	
CPH 15		1			1	0,80%	
TRANSPORT A LA DEMANDE ST FLOUR	MOUV PASS	1			1	0,80%	
RERS			2		2	1,60%	
PISCINE MAURIAC			1		1	0,80%	
ENTREPRISE BATISSE			1		1	0,80%	
UNIS CITE	SERVICE SENIORS	1			1	0,80%	
MDPH DU LOT		1	1		2	1,60%	
		71	73	13			157

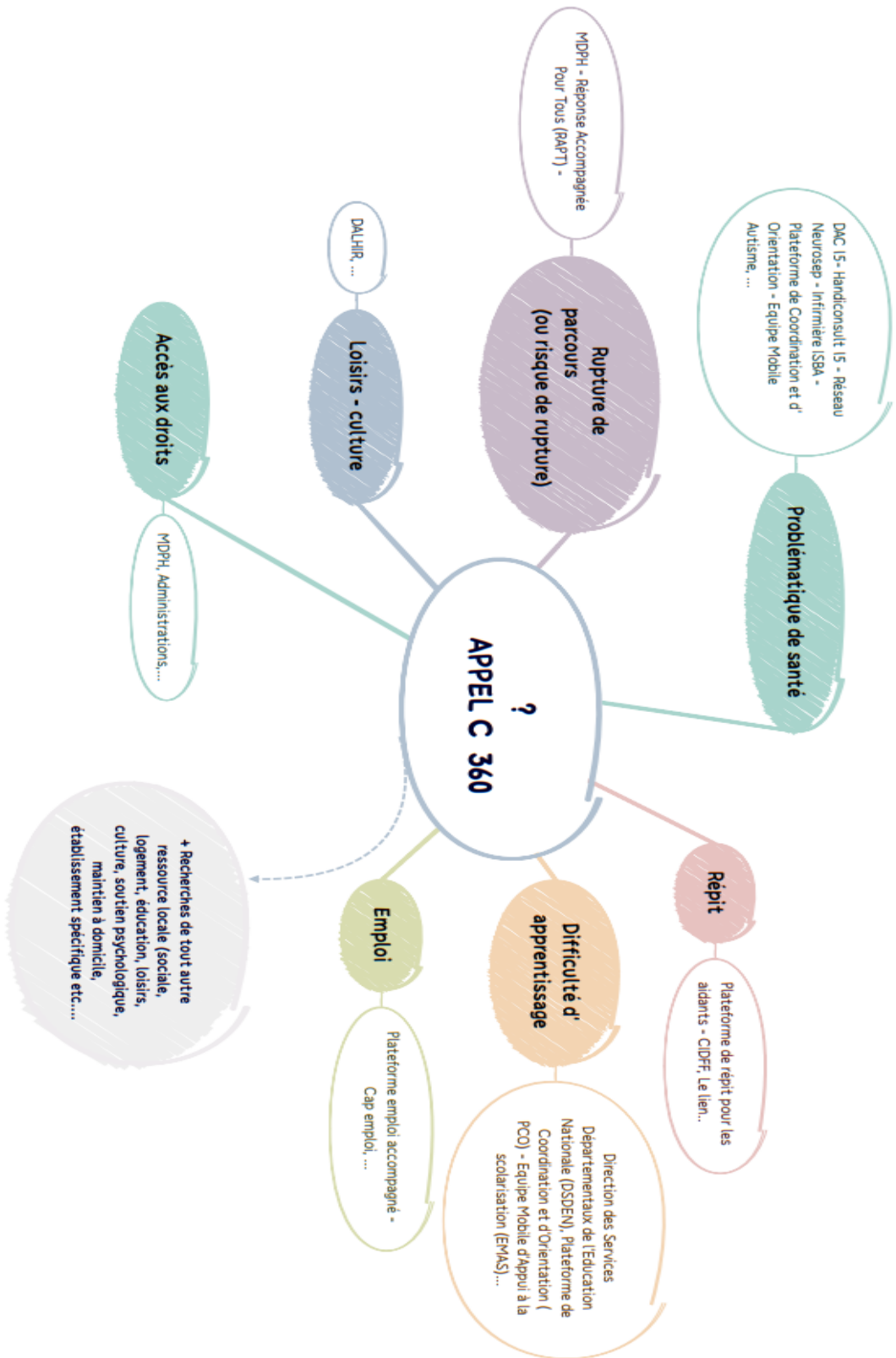
Annexe 2 : Communication – Rencontres partenaires – Participation animation territoriale

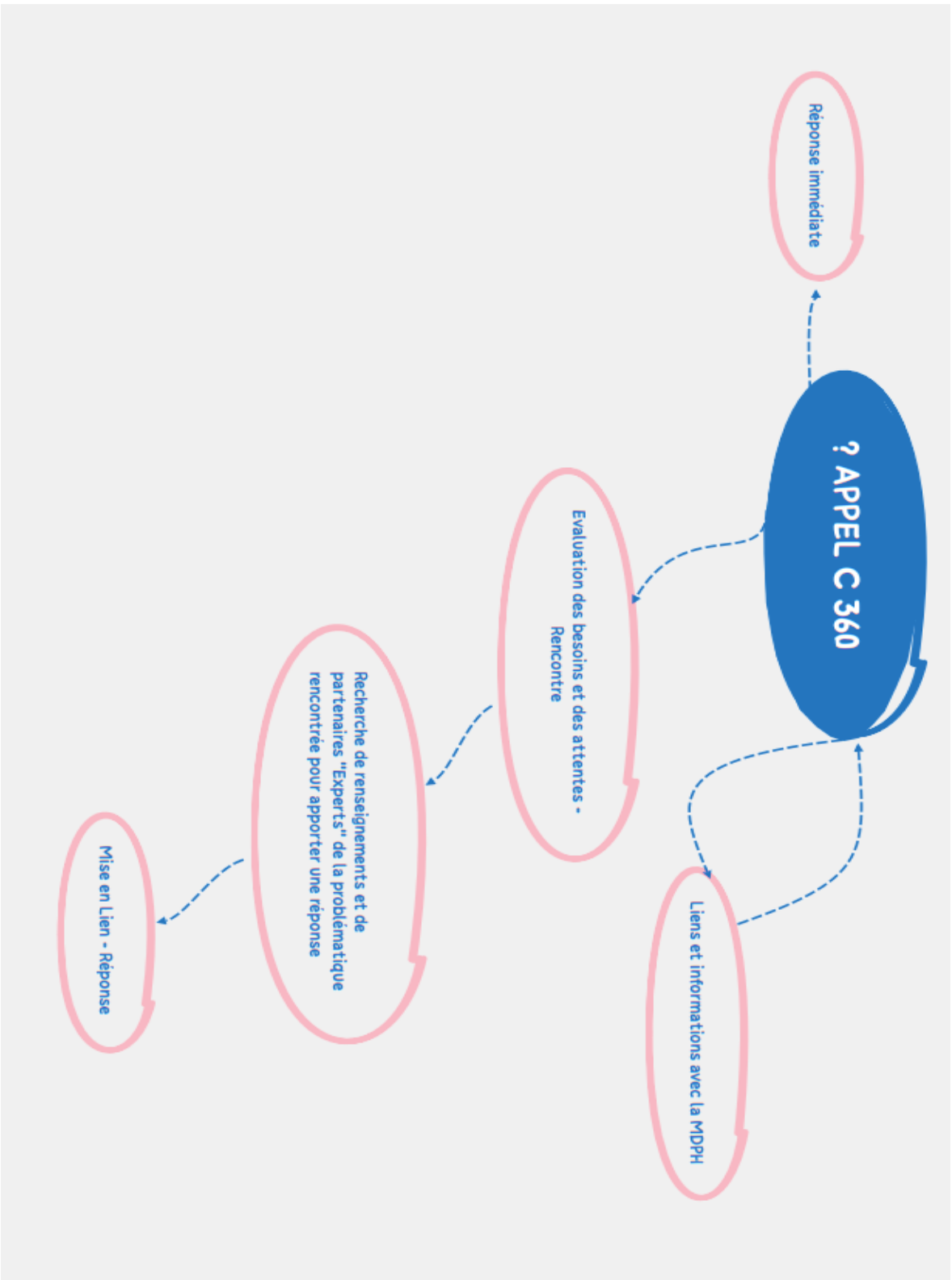
Visites établissements - rencontres professionnels	Dates	Total
Centre la devèze Paulhenc	26/01/2023	1
CMPP	08/03/2023	1
UDAF	09/03/2023	1
ISBA médiatrice en santé IDE	06/02/2023	1
Handiconsult 42	Visio 17-01-23	1
DAC	23/03/2023	1
PICOCAP	09/03/2023	1
Défi osteo	07/03/2023	1
EMAS	23/03/2023	1
Rencontres des C 360 ARA	15/03/2023 - 8-10-2023	2
CIDFF	03/05/2023	1
Présidente Petits frères des pauvres	28/03/2023	1
CAP'ACITE asso – interview sur l'autodétermination et la C 360	05/06/2023	1
Participation étude accessibilité aux soins des PSH AURA	28-02-23 / 28-03-23	2
Présentation N° urgence 114 - Pep 15	16/03/2023	1
Rencontre président association des maire sdu Cantal	27/03/2023	1
Maison des protections des familles-gendarmerie	02/06/2023	1
RERS St Flour	04/05/2023	1
Participation temps de travail SIAO	22/05/2023	1
Inspectrice académique et Conseiller Pédagogique Départemental - ASH DSDEN Service départemental de l'Ecole Inclusive du Cantal-IEN ASH	31/05/2023	1
Espinassol	14/06/2023	1
Le lien UDAF	21/06/2023	1
Maison de santé Vic sur Cère + orthophoniste mme Pasquier + neuro psy Vic sur Cère + coordo des soins + élève orthophoniste	22/08/2023	3
Visio avec déléguée régionale - Comité paralympique et sportif français	26/07/2023	1

DALHIR	18/07/2023	1
Équipe SIAO	18/09/2023	1
Participation travail ANAP	janv- sept- nov 23	3
Madame la Sous-Préfète	02/11/2023	1
Réunion de préparation Forum Ecole pour tous	20/06/2023	1
Clos de Noailles - professionnels	13/10/2023	1
75 ans ADSEA	11/10/2023	1
Famille d'accueil St martin Valmeroux	18/12/2023	1
Visio C 360 Marne	14/12/2023	1
Participation travail CNSA		2
Cantal habitat		
Polygone		
Travail IREPS sur le partenariat	06/10/2023	1
Porte ouverte SISM clos de Noailles	10/11/2023	1
Participation réunion MDPH et secteur PH enfance	Oct-23	1
	TOTAL	44

Annexe 3 : Logigrammes







Annexe 4 : Compte de résultat